



HAL
open science

L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ?

Coline Perrin

► **To cite this version:**

Coline Perrin. L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ?. Bulletin de l'Association de géographes français, 2013, 90 (4), pp.337-355. hal-02642160

HAL Id: hal-02642160

<https://hal.inrae.fr/hal-02642160v1>

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Voici la version post-print de l'article publié suivant, à citer ainsi

Coline Perrin. L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ?. *Bulletin de l'Association de géographes français*, Association des Géographes Français, 2013, 90 (4), pp.337-355. [\(hal-02642160\)](#)

L'agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable : une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture en Méditerranée ?

Coline Perrin

INRA, UMR951 Innovation, 2, place Pierre Viala, F-34060 Montpellier, France
coline.perrin@supagro.inra.fr

Résumé :

Avec le foisonnement des recherches sur les liens entre la ville et l'agriculture, la figure de l'agriculture périurbaine menacée par l'étalement urbain a laissé place à une figure de l'agriculture multifonctionnelle servant d'écrin – voire même contribuant – à la fabrique de la ville durable. Dans cet article, nous testons cette hypothèse en analysant la prise en compte de l'agriculture dans les projets urbains de deux communes proches d'Aix-en-Provence et de Florence où les vignes et les oliveraies ont été préservées de l'urbanisation. Nos résultats montrent qu'une approche urbaine de l'agriculture par ses aménités n'assure ni la durabilité de l'agriculture ni celle de la ville. La sécurisation du foncier agricole dans les documents locaux d'urbanisme est dans ces deux cas d'étude un facteur essentiel du maintien de l'agriculture, mais un facteur insuffisant à long terme en l'absence d'un dynamisme économique agricole et d'un projet collectif qui permette aux acteurs locaux agricoles et urbains de s'accorder sur les fonctions attendues de l'agriculture.

Mots clés : agriculture périurbaine – durabilité – multifonctionnalité – urbanisme – paysage – Méditerranée.

Après une période d'opposition de la ville et de l'agriculture dans les représentations (Salomon Cavin et Niwa, 2011) et dans les politiques publiques, les citoyens prennent progressivement conscience que l'agriculture périurbaine assure pour la ville une série de fonctions sociales, environnementales, culturelles ou paysagères (Zasada, 2011). C'est le plus souvent au nom de certaines de ces fonctions autres que productives que des espaces agricoles sont protégés de l'urbanisation. La multifonctionnalité apparaît presque comme une condition pour intégrer l'agriculture dans les projets urbains (Duvernoy, Jarrige et Serrano, 2005) et aujourd'hui dans la fabrique de la ville durable (Granchamp Florentino, 2012).

Le maintien de l'agriculture périurbaine revêt un enjeu particulier pour certaines villes culturelles et touristiques comme Florence et Aix-en-Provence. Ces deux villes méditerranéennes ne se conçoivent pas sans leurs belles collines environnantes plantées de vignes et d'oliviers, qui constituent un élément clef, historique et esthétique, de leur image internationale. Ce terroir agricole sert d'écrin, de faire-valoir paysager et d'espace de loisirs. Par le terroir ou le paysage, la vigne et l'olivier pourraient contribuer à une nouvelle articulation entre la ville et l'agriculture, à une nouvelle identité pour les territoires périurbains. Un nouveau contrat ville-campagne pourrait être conclu autour de la patrimonialisation de terroirs périurbains multifonctionnels.

Toutefois, n'est-ce pas là une vision urbaine des liens entre la ville et l'agriculture ? L'injonction de multifonctionnalité n'est pas toujours bien perçue par les agriculteurs (Bernard, Dufour et Angelucci, 2005). N'y a-t-il pas un décalage entre les aspirations urbaines de cadre de vie ou d'alimentation en circuits courts, et les réalités productives de l'agriculture située à proximité ? La ville n'en demande-t-elle pas trop à l'agriculture périurbaine ?

Dans un contexte périurbain, on ne peut aborder la durabilité de l'agriculture sans considérer les liens que cette agriculture entretient avec la ville, et, indirectement la durabilité du développement urbain (Galli *et al.*, 2010 ; Soulard, Margetic et Valette, 2011). Pour autant, la durabilité ne se pose pas dans les mêmes termes du côté de l'agriculture et du côté de la ville.

Du point de vue agricole, nous reprendrons la définition proposée par Ba et Aubry (2011) d'une « double durabilité » : une durabilité interne à l'exploitation agricole, renvoyant essentiellement au triptyque viabilité économique, vivabilité sociale et gestion des ressources naturelles ; et une durabilité externe, inspirée de la durabilité « territoriale » de Godard et Hubert (2002), qui renvoie en périurbain à l'intégration de l'agriculture dans le projet urbain et notamment, à la pérennité du foncier agricole menacé par d'autres usages de l'espace.

Du point de vue urbain, nous reprendrons les trois temps de la ville durable proposés par C. Emelianoff (1999) : (i) la pérennité de la ville capable de se maintenir et de garder son identité dans le temps long, (ii) une qualité de vie partagée reposant sur une mixité sociale et fonctionnelle et de nouvelles proximités, et (iii) une ville qui se réapproprie un projet politique et collectif.

Dans cet article, nous nous proposons de tester l'hypothèse d'une agriculture multifonctionnelle servant d'écrin à la ville durable en analysant la trajectoire de deux communes proches d'Aix-en-Provence et de Florence où les vignes ou les oliveraies ont été préservées efficacement de l'urbanisation. Cette analyse s'appuie sur le dépouillement des archives municipales d'urbanisme et sur une série d'entretiens réalisés entre 2005 et 2008¹.

L'objectif est de comprendre pourquoi et comment les acteurs locaux ont protégé les espaces agricoles et ce que cela révèle des liens entre la ville et l'agriculture. Après avoir retracé l'évolution des recherches françaises sur les relations entre ville / agriculture, nous analyserons comment l'agriculture a été prise en compte dans les projets urbains de ces deux communes et nous tenterons d'interpréter ces trajectoires du point de vue de la durabilité de la ville et de l'agriculture.

I. Les relations ville - agriculture en France : évolution des représentations et des enjeux de recherche

Depuis une vingtaine d'années, les relations entre la ville et l'agriculture ont fait l'objet de nombreuses publications. En France, B. Sabatier a recensé entre 1990 et 2007 26 thèses, 130 articles ou communications et une dizaine d'ouvrages sur l'agriculture périurbaine (Sabatier, 2007). Ces recherches ont certainement été stimulées par la prise en compte croissante de l'agriculture périurbaine dans les politiques publiques, d'abord à l'échelle nationale et européenne dans les années 1990, puis à travers de multiples projets locaux dans les années 2000 (Bonney, 2011). Ce nouvel intérêt scientifique et politique s'explique aussi par l'évolution des représentations de la ville et de l'agriculture (ou plus globalement de la campagne ou de la ruralité).

1. L'antagonisme entre la ville et l'agriculture

¹ Pour plus de détails sur la méthodologie, voir Perrin, 2009.

Durant les Trente Glorieuses, la ville et la campagne étaient perçues comme antagonistes, la ville était attractive et la campagne réduite à sa fonction productive agricole : c'est l'âge de la « *production* » (Vanier, 2005), de la « *campagne ressource* » (Perrier-Cornet, 2002), du « *divorce* » entre la ville et l'agriculture (Salomon Cavin et Niwa, 2011). Entre la géographie agricole et rurale et la géographie urbaine, il fallait alors choisir son camp, à moins d'aborder les relations entre la ville et l'agriculture dans une perspective historique de temps long (Juillard, 1961 ; Dugrand, 1963).

A partir des années 1970, avec l'essor de la périurbanisation, le rural devient progressivement le lieu idéalisé d'un nouveau mode d'habiter (Mathieu, 1990). Il est de moins en moins associé à l'activité agricole et se charge dans les années 1990 des notions de paysage, de patrimoine et d'environnement (Mathieu, 1998 ; Kayser, 1993). La ville est associée à des valeurs négatives (encombres, pollution, violence), et la campagne est revalorisée comme l'anti-ville, elle est associée au calme et à la liberté, voire au bonheur (Hervieu et Viard, 1996). C'est l'âge de la « *consommation* » de l'espace rural par les citadins comme lieu de résidence et de loisirs (Vanier, 2005), l'essor de la « *campagne cadre de vie* » (Perrier-Cornet, 2002).

Tandis que les sociologues analysent ce nouveau désir de campagne, des analyses statistiques ont souligné l'importance spatiale et économique de l'agriculture localisée en périurbain (Segesa, 1994). Il y a donc une prise de conscience de l'importance de l'agriculture périurbaine au moment où elle semble disparaître face à l'étalement urbain. Dès les années 1970, d'abord dans le monde anglo-saxon puis sur le continent européen, de nombreux travaux de géographes décrivent les changements d'occupation des sols, abordant le recul de l'agriculture face à l'urbanisation par l'analyse spatiale ou quantitative. La ville et l'agriculture sont vues comme des adversaires (Bryant et Johnston, 1992). Un numéro spécial du *Bulletin de l'association des géographes français* offre ainsi plusieurs analyses de la morphologie de l'étalement urbain et du recul agricole autour de Clermont-Ferrand (Diry, 1994), Marseille (Durbiano, 1994) ou Brest (Piriou, 1994). L'agriculture périurbaine apparaît marginalisée, entretenant des espaces "en attente" d'urbanisation (Prost, 1994) et surtout menacée par d'autres usages du sol, par des problèmes de cohabitation ou de vandalisme (Charvet, 1994).

Ce courant de recherches se poursuit dans les années 2000. À petite échelle, la télédétection offre des outils puissants pour analyser l'artificialisation des espaces agricoles de manière diachronique et comparative (European Environment Agency, 2006). À plus grande échelle, les différentes formes du mitage des terres agricoles par l'urbanisation ont également été étudiées (Slak, 2000).

2. Vers un nouveau contrat entre la ville et l'agriculture ?

Depuis une quinzaine d'années, les complémentarités ville-campagne sont remises en avant : les deux mondes attirent et sont également valorisés, mais pour des raisons différentes, et l'idéal est de pouvoir circuler entre les deux. « *Entre le rural traditionnel qui n'est plus possible et l'urbain banal, il existe une voie alternative, une troisième voie, qui consiste à donner sens à la campagne et à la ville. (...) Le défi est d'articuler monde rural et monde urbain dans la perspective d'assurer la sauvegarde du vivant* » (Raffestin, 2004). C'est la montée en puissance d'une « *campagne nature* » reconnue pour ses ressources et ses fonctions dans les politiques publiques (Perrier-Cornet, 2002). C'est l'âge de la « *transaction* » (entre ruralité et urbanité, entre agriculteurs et urbains, entre élus et société civile) (Vanier, 2005). Au-delà de la politique des espaces verts urbains, le maintien de l'agriculture apparaît comme un facteur nouveau d'habitabilité des campagnes devenues urbaines (Donadieu, 1998). L'agriculture retrouve droit de cité dans la ville élargie (Poulot, 2008a) ou la ville éclatée (Bertrand, 2010), les espaces agricoles sont envisagés comme un élément de structuration de territoires périurbains en extension.

Dès lors, les chercheurs ne se contentent plus de décrire le recul de l'agriculture face la ville. En entrant par la planification, ils analysent les discours et les représentations autour de l'agriculture périurbaine

(Bacconnier-Baylet, 2006), ils montrent les jeux d'acteurs autour du foncier agricole ; (Jarrige, Jouve et Napoleone, 2003 ; Perrin, 2009), ils analysent les conflits (Darly et Torre, 2008) et précisent la place des espaces et des acteurs agricoles dans les projets urbains (Vianey, Bacconnier-Baylet et Duvernoy, 2006 ; Jarrige, Thion, Delay et Montfray, 2009).

Les chercheurs s'intéressant aux exploitations agricoles n'évoquent plus seulement les contraintes engendrées par la proximité urbaine, ils décrivent plutôt des logiques variées d'adaptation et de développement agricole en périurbain (Soulard et Thareau, 2009).

Différentes fonctions de l'agriculture périurbaine sont reconnues : à la fonction économique de production de denrées agricoles s'ajoutent, selon les espaces, des fonctions paysagères, environnementales, récréatives, pédagogiques, sociales et parfois patrimoniales (Bergerie Nationale de Rambouillet, 1995). Cette multifonctionnalité, inscrite dans la Loi d'orientation agricole de 1999, est depuis dix ans un élément clef pour légitimer le retour de l'agriculture dans la fabrique de la ville (Fleury, 2005 ; Duvernoy, Jarrige et Serrano, 2005).

Les programmes agri-urbains sont aussi des objets de recherche privilégiés pour étudier ce nouveau contrat potentiel entre la ville et l'agriculture, notamment en Ile-de-France (Poulot, 2008b).

Enfin, sous l'influence de travaux menés dans les pays du Sud ou en Amérique du Nord, et face à l'essor des circuits courts de commercialisation (Aubry et Chiffolleau, 2009), les chercheurs français redécouvrent aussi les fonctions alimentaires de l'agriculture de proximité (Aubry, Dabat et Mawois, 2010 ; Brand et Bonnefoy, 2011) et l'agriculture intra-urbaine, qu'il s'agisse d'exploitations agricoles nichées dans les interstices du bâti ou de pratiques de jardinage (Scheromm, Perrin et Soulard, 2012).

Avec ce foisonnement de recherches géographiques, sociologiques ou agronomiques sur les liens entre la ville et l'agriculture, la figure de l'agriculture périurbaine menacée par l'étalement urbain a laissé place à une figure de l'agriculture multifonctionnelle servant d'écrin – voire même contribuant – à la fabrique de la ville durable. Toutefois, il est parfois difficile de distinguer la posture du chercheur décrivant l'évolution d'une réalité et celle du chercheur décelant dans les dynamiques sociales et spatiales en cours les prémises d'une évolution qu'il définit comme souhaitable. C'est notamment le cas en Méditerranée.

3. Des spécificités méditerranéennes dans les relations entre la ville et l'agriculture ?

L'agriculture méditerranéenne est parfois présentée comme « *particulièrement apte à être multifonctionnelle* » (Fleury, 2004) parce qu'elle présente une grande diversité de systèmes agricoles (au prix d'aménagements souvent remarquables comme les terrasses) et qu'elle est fortement valorisée par la cuisine et par le tourisme. « *Sous condition de multifonctionnalité, l'agriculture pourrait s'intégrer à des projets de territoire et contribuer au renforcement du lien entre villes et campagnes, notamment par la valorisation des productions traditionnelles locales* » (Jouve et Padilla, 2007).

Un autre atout de l'agriculture méditerranéenne pour y parvenir est qu'elle a historiquement eu des liens forts avec la ville : « *dans le monde méditerranéen, l'opposition entre la vie rurale et la vie urbaine est peut-être moins sensible qu'ailleurs (...); villes et campagnes constituent des couples en rapports si étroits qu'ils forment des ensembles fortement intégrés représentant de véritables paysages agro-urbains* » (Isnard, 1973).

Les villes méditerranéennes présentent d'ailleurs une diversité de formes d'agriculture urbaine héritées (oasis, huertas, ghoutas) et émergentes. « *On serait donc en voie de parvenir à un nouvel équilibre entre l'urbanisation et l'activité agricole ; il serait différent de celui qui a prévalu durant des siècles et serait fondé sur un besoin réciproque, garant d'une meilleure qualité de vie en ville et d'une meilleure adéquation de l'agriculture avec les besoins d'une population de plus en plus massivement urbanisée* » (Lavergne, 2004).

Une série d'obstacles sont toutefois régulièrement évoqués : « *le chemin est difficile à parcourir du fait de la longue tradition d'individualisme (surtout familial), de la subordination de l'agriculture à la ville et de la faiblesse fréquente des pouvoirs publics* » (Fleury, 2004). Depuis la Seconde Guerre mondiale, les villes méditerranéennes ont de plus connu une croissance démographique et un étalement spatial très prononcés (Moriconi-Ébrard, 2001) et souvent mal maîtrisés (Vallat, 2000 ; Crozat, Viala et Volle, 2006), qui a consommé beaucoup d'espaces agricoles.

Ainsi, l'agriculture méditerranéenne aurait des atouts spécifiques pour être multifonctionnelle et développer des synergies avec les villes, mais la concrétisation d'une telle évolution se heurterait à des obstacles structurels, culturels et institutionnels. Nous nous proposons de tester cette hypothèse d'une agriculture multifonctionnelle comme écrin pour la ville durable méditerranéenne à partir de l'analyse de la trajectoire de deux communes périurbaines où les vignes et les oliveraies ont été préservées de l'urbanisation.

II. Des vignes et des oliveraies qui résistent à l'étalement urbain : quelles fonctions pour la ville ? Quelle durabilité ?

Dans un contexte de métropolisation méditerranéenne, où l'étalement urbain a consommé beaucoup d'espaces agricoles, il s'agit à travers deux études de cas de comprendre comment et pourquoi les espaces agricoles ont été préservés sur le long terme. Cette préservation reflète-t-elle une protection réglementaire spécifique ? Un consensus social ? Un rapport original entre la ville et l'agriculture ? Quelle est sa durabilité ?

1. La patrimonialisation d'un paysage culturel agri-urbain à Fiesole

La protection des oliveraies issue d'un conflit autour du premier plan d'urbanisme

Fiesole est une commune musée, connue dans le monde entier pour ses vestiges archéologiques et la vue panoramique qu'elle offre sur Florence et la vallée de l'Arno. Ancien lieu de villégiature des notables florentins et des étrangers (Mineccia, 1996), sa colline et ses belles villas entourées d'oliviers attirent aujourd'hui les touristes et des résidents secondaires aisés.

Fiesole constitue aussi depuis la fin des années 1960 un laboratoire d'expérimentation en matière d'urbanisme, à l'avant-garde dans la protection du paysage (Gorelli, 2004). La municipalité a su se saisir des innovations de la législation régionale et les mettre en œuvre de façon à protéger les oliveraies de l'urbanisation.

Toutefois, l'histoire locale de l'urbanisme montre que ce parti d'aménagement ne découlait pas nécessairement de la renommée culturelle du lieu, qu'il s'est imposé par le conflit. Et ce "modèle" a aussi ces limites : la patrimonialisation et la domination d'une représentation esthétique du paysage ne règlent pas les problèmes d'entretien des espaces agricoles.

En 1968, le premier plan d'urbanisme proposé par la municipalité de Fiesole prévoyait un quadruplement de sa population de 11 000 habitants en 20 ans, grâce à plusieurs programmes d'habitat social (PEEP) et grâce à la délimitation de nombreuses petites zones résidentielles d'initiative privée, par expansion des hameaux existants et par la création de nouveaux noyaux sur les pentes parsemées d'oliviers.

Ce projet déclencha une très forte polémique locale puis nationale, mettant en scène l'opposition aujourd'hui récurrente entre deux intérêts publics contradictoires :

- les légitimes besoins d'urbanisation, défendus par des acteurs publics (la municipalité communiste) et privés (propriétaires, promoteurs) dans un contexte de manque de logements et de revendications sociales après mai 1968.
- la non moins légitime protection du patrimoine historique et paysager, portée par des acteurs publics (agence provinciale du tourisme) et des associations : le Parti Républicain d'opposition, le cercle culturel "Firenze", l'association nationale de défense du patrimoine Italia Nostra.

Le débat porta sur l'intérêt et les risques respectifs de l'urbanisation et de la protection des paysages. Des urbanistes de renom s'impliquèrent dans le conflit des deux côtés : pour soutenir la municipalité (Michelucci, 1969) ou au contraire pour dénoncer la spéculation foncière privée derrière l'habillage social de l'urbanisation présentée par la municipalité communiste comme une "démocratisation" par l'ouverture de ce territoire très prisé au plus grand nombre (Detti, 1978).

La renommée de Fiesole favorisa la publicisation des débats, la mobilisation de la société civile et des médias. Le quotidien florentin *La Nazione* dénonça la « ruine esthétique » programmée par cette « bétonisation » de la colline de Fiesole, tandis que le journal romain *L'Espresso di Roma* expliquait que la préservation élitiste du paysage risquait d'en faire « un poulailler de luxe ».

Les partisans de la préservation des paysages gagnèrent car la médiatisation du conflit et l'intervention dans les débats d'acteurs extérieurs avait favorisé une prise de conscience patrimoniale précoce. Cet « acte territorialisant » (Magnaghi, 2003) accentua les capacités ultérieures de résistance locale à l'étalement urbain, comme des « anticorps » (Gorelli, 2004), d'autant que les urbanistes florentins « surveillèrent » ensuite l'urbanisme local.

Un plan local d'urbanisme (*piano regolatore generale*) très strict fut finalement approuvé en 1974 : dans les zones agricoles, toute nouvelle construction et tout changement de destination du bâti agricole étaient interdits. La municipalité de Fiesole dut réviser ce plan après la parution de la loi régionale 10/1979², dont les normes étaient plus souples que celles qui étaient alors appliquées à Fiesole. Cette révision approuvée en 1985 distingua plusieurs sous-zones agricoles, établit des limites à la fragmentation foncière et encadra très précisément les changements de destination et la division du bâti rural en plusieurs logements (Perrin, 2007a).

Mais cet arsenal réglementaire contribua aussi à la muséification des espaces agricoles. Le diagnostic agricole conduit en 1999 par la municipalité confirma la pérennité du foncier agricole mais constata aussi l'abandon massif des terres cultivées et le manque d'efficacité des mesures prises en 1985 en faveur des investissements agricoles.

En effet, le maintien des grandes villas, des oliveraies et des murs en pierre sèche coûtait cher et les outils d'urbanisme ont pu "interdire" les transformations (les constructions ou l'arrachage des arbres) mais étaient dans l'incapacité de contraindre effectivement à l'entretien, même si les propriétaires s'y étaient engagés formellement pour obtenir le droit de changer la destination du bâti anciennement agricole. Les plus riches transformèrent les espaces agricoles en parcs et jardins d'agrément, d'autres laissèrent les terres voire le bâti à l'abandon face aux contraintes imposées à toute transformation.

² La Toscane adopta le 19 février 1979 la loi régionale n°10/1979 fixant des règles d'urbanisme transitoires pour les zones agricoles. Cette loi interdisait de construire des résidences non agricoles, changeait les règles de construction pour les exploitants, conditionnait les permis de construire à un engagement décennal à cultiver le fonds et à conserver la destination des nouveaux bâtiments agricoles construits. Elle autorisait enfin les changements de destination de bâtiments agricoles existants sous certaines conditions.



Photo 1: la colline de Fiesole en 1958 (cliché F. Rodolico).



Photo 2: la colline de Fiesole en 2007 (cliché C. Perrin)

La durabilité de cet écrin agricole en question

La durabilité « interne » de cette agriculture n'est pas assurée. Les oliveraies, non irriguées, situées sur des pentes fortes ou en terrasses difficiles d'accès et inadaptées à la mécanisation ne sont pas rentables économiquement, à moins d'obtenir une meilleure valorisation de l'huile, dans le cadre d'une stratégie de niche ou d'un panier de biens et de services territorialisés. La plupart des agriculteurs ont disparu. Les seuls producteurs oléicoles qui perdurent jusqu'à aujourd'hui tirent l'essentiel de leurs revenus d'une pluriactivité (double actif ayant un emploi en ville) ou de l'accueil touristique : locations de meublés à la semaine, chambres d'hôte, organisation de séjours thématiques ou de séminaires scientifiques pour lesquels les oliviers servent de cadre paysager attractif.

La durabilité « externe » de cette agriculture pose également question. Les oliveraies sont bien intégrées dans un projet urbain, leur pérennité spatiale n'est pas menacée. Mais leur multifonctionnalité n'est pas reconnue, elles sont valorisées à Fiesole principalement comme un paysage, un élément du patrimoine culturel local. Par conséquent, la protection stricte du foncier agricole édictée dans le plan d'urbanisme depuis 1968, qui s'explique par un processus de patrimonialisation, a réussi à préserver la coquille esthétique des paysages mais pas leur fonctionnalité productive agricole.

C'est en fait la durabilité urbaine qui apparaît prioritaire dans cette relation entre la ville et l'agriculture. Les oliveraies forment effectivement un écrin pour les belles villas de Fiesole et, au-delà, pour la ville de Florence : un écrin qui les met en valeur esthétiquement et qui les protège d'altérations potentielles (qu'un étalement urbain mal contrôlé pourrait engendrer). L'agriculture périurbaine est donc ici instrumentalisée, « mise en scène » (Charvet et Poulot, 2006) par une vision urbaine. Les paysages agricoles sont protégés non pour l'agriculture mais pour la pérennité de formes urbaines patrimonialisées.

Toutefois, si pour être durable, la ville doit aussi comporter une mixité sociale et fonctionnelle (Emelianoff, 1999), alors l'inconstructibilité du foncier agricole périurbain a plutôt renforcé à Fiesole la ségrégation socio-spatiale entre la colline – qui offre un cadre de vie agreste aux résidents aisés – et les vallées périphériques – qui ont été urbanisées pour les activités et des logements plus populaires. « *L'agriculture, devenue paysage et mémoire, (...) participe alors de processus de fermeture territoriale* » (Poulot, 2011). Sa protection réglementaire entretient à Fiesole « *un entre-soi à l'échelle communale, voire infra-communale* » (Jaillet, 2004), « *des clubs résidentiels exclusifs* » (Charmes, 2007).

2. La reconnaissance d'une agriculture multifonctionnelle à la base d'un développement territorial agri-urbain à Puyloubier

A Puyloubier, en Provence, la préservation du vignoble s'inscrit dans une interaction très différente entre la ville et l'agriculture.

La refondation d'un consensus social élargi pour la préservation du vignoble

Puyloubier est située au pied de la Montagne Sainte-Victoire, à 20 mn à l'Est d'Aix-en-Provence. Dans les communes voisines, les lotissements sont nombreux et les espaces agricoles mités. A Puyloubier, en revanche, la SAU (1 360 ha) et le nombre d'agriculteurs (67) sont stables depuis 30 ans, la cave coopérative est dynamique et les domaines viticoles nombreux. Cette préservation des terres agricoles s'explique par « *la refondation d'un consensus social élargi* » (Velut et Ghorra-Gobin, 2008), impulsé par le maire depuis 1995 puis transcrit et pérennisé dans le plan local d'urbanisme.

Avant 1995, les vignes auraient pu être partiellement urbanisées, d'autant que les premiers plans d'urbanisme de 1971 et de 1981 avaient ouvert des opportunités de construction individuelle en zone NB sur des espaces agricoles éloignés du village. Les constructions furent néanmoins peu nombreuses parce que la plupart de ces zones NB exigeaient une superficie minimum de terrain importante pour être bâties (1 ou 4 ha, alors que les zones NB des communes voisines étaient constructibles sur 2 500 ou 4 000 m²). Les viticulteurs auraient aussi pu se faire construire des hangars voire des logements sur leurs terres à l'extérieur du village, mais la monoculture viticole, dans le cadre d'une cave coopérative, a peut-être limité le mitage dans la mesure où elle nécessite moins de bâtiments qu'une cave particulière et pas de surveillance quotidienne des cultures (un des arguments essentiels des maraîchers pour obtenir des permis de construire en zone agricole).

A partir de 1995, le caractère agricole préservé de la commune fut mis en avant par le nouveau maire comme un atout, une ressource territoriale spécifique à valoriser (Perrin, 2007b). Le maire agit d'abord sur l'urbanisme : il supprima toutes les zones NB et évita d'accorder des permis de construire en zone agricole pour éviter le mitage. Entre 1995 et 2002, six modifications du plan d'occupation des sols reclassèrent progressivement toutes les zones NB en zones naturelles et agricoles, anticipant sur la loi SRU³. Face à l'hostilité de quelques viticulteurs âgés, le maire expliqua ses choix à l'assemblée générale de la cave coopérative et finança la rénovation de la façade et des abords de la cave coopérative. Il participa aussi activement à la promotion du vin. Son programme électoral de mars 2008 proposait

³ La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000 prévoit le remplacement des POS (plans d'occupation des sols) par des PLU (plans locaux d'urbanisme) où les zones d'habitat diffus NB n'existent plus. Les zones NB des anciens POS doivent donc être supprimées et reclassées lorsqu'une commune révisé son POS et le transforme en PLU.

explicitement de « *soutenir l'agriculture* », un choix politique unique parmi les communes périurbaines proches d'Aix-en-Provence.

Parallèlement à cette prise en compte de l'agriculture, le maire offrit un rôle politique aux nouveaux résidents : le conseil municipal se compose depuis 1995 de deux viticulteurs et de douze nouveaux résidents. Il se réunit tous les quinze jours et fonctionne avec la cave coopérative comme les deux organes de participation sociale, le centre de la gouvernance locale. Les liens de proximité ont été réactivés par l'établissement d'« *un véritable espace politique local dont les acteurs se sentent responsables* » (d'Aquino, 2002).

Dans cette *success story*, le rôle du maire a été central : ce fils de viticulteur devenu ingénieur des travaux publics d'Etat et employé au Conseil général se définit lui-même comme « *une rotule entre deux cultures* ». Il a su transcender les oppositions politiques, sociales ou professionnelles locales entre agriculteurs et nouveaux résidents. Il a rétabli la cohésion sociale en alliant promotion de la viticulture, préservation du patrimoine naturel et bâti et renouvellement urbain du village. Elu avec 72 % des voix en 1995, il a été réélu avec 82 % des voix en 2001 et 92 % en 2008.

La capacité des agriculteurs à porter collectivement un projet d'avenir pour l'agriculture locale a été également déterminante : dans la planification des usages des sols « *ce n'est que quand les forces économiques se reconnaissent dans le règlement que l'on obtient la forme que l'on désirait* » (Castel, 2002). Or, les vins de Puyloubier ont bénéficié depuis 1995 de la croissance des parts de marché et de la bonne rentabilité du rosé. Encouragés par le maire et la bonne santé économique du secteur viticole, les viticulteurs ont choisi collectivement de rénover les infrastructures de la cave coopérative, ils ont obtenu l'agrément Filière Qualité Carrefour en 2004 et la reconnaissance d'un terroir « Sainte-Victoire » au sein de l'AOC Côtes de Provence en 2005.

La protection stricte des terres agricoles affichée dans le plan local d'urbanisme est ainsi portée aujourd'hui par l'alliance des viticulteurs dynamiques, des nouveaux résidents et des locaux non-agriculteurs avisés, dont le maire. Elle a émergé comme un bien commun local : le moyen d'assurer simultanément la pérennité de la production agricole et du cadre de vie des nouveaux résidents. Elle est même à la base d'un développement territorial durable.



Photo 1: A Puyloubier, un paysage de vignes au pied de la Montagne Sainte-Victoire (cliché C. Perrin, 2007).

Une durabilité fondée sur le partenariat entre la ville et l'agriculture ?

La durabilité « interne » de l'agriculture de Puyloubier est bonne : contrairement aux oliveraies de Fiesole, les vignes de Puyloubier sont rentables. Les viticulteurs possédant au moins une douzaine d'hectares et portant leur raisin à la cave coopérative se déclarent satisfaits de leurs revenus et de leur

mode de vie. Tous les coopérateurs mènent leur vigne en agriculture raisonnée et la cave s'efforce d'avancer dans une démarche de plus en plus respectueuse de l'environnement depuis qu'une partie importante de la commune de Puyloubier est couverte par Natura 2000.

La durabilité « externe » du vignoble est également assurée. Le foncier agricole est protégé par le plan d'urbanisme, et la viticulture est reconnue et promue par la municipalité dans sa multifonctionnalité : comme une activité économique, avec ses emplois, ses espaces et ses produits, mais aussi comme une composante de l'armature spatiale et paysagère et comme le support identitaire du territoire, avec la Montagne Sainte-Victoire.

Ce petit village périurbain de 1800 habitants répond en outre assez bien aux principaux critères de la ville durable d'Emelianoff (1999) : pérennité urbaine, mixité sociale et fonctionnelle, projet collectif co-construit dans le cadre d'une gouvernance locale. En effet, le maire a privilégié depuis 1995 un développement démographique progressif, fondé sur le renouvellement urbain et la densification du village, supprimant pour cela le plafond légal de densité. La municipalité a également acheté une parcelle agricole jouxtant le vieux village pour construire des logements sociaux par une petite opération publique d'aménagement.

Et à Puyloubier, l'agriculture n'est pas seulement un écrin pour la ville durable : elle s'inscrit dans un projet collectif. Ce partenariat réussi entre la ville et l'agriculture a suivi une trajectoire intéressante : il a commencé par la vision politique du maire, il a ensuite été transcrit dans un zonage réglementaire, puis conforté par la co-construction d'un projet de développement territorial fondé sur la réhabilitation du village, la valorisation du terroir viticole et l'attrait touristique de la Sainte-Victoire. Toutefois, ce partenariat agri-urbain n'a pas été formalisé en tant que tel dans une charte, un contrat ou un projet territorial pour le moment. A l'échelle communale, le partenariat est simplement porté et conduit par le conseil municipal et l'assemblée générale de la cave coopérative.

Conclusion

A Fiesole comme à Puyloubier, les espaces agricoles ont été protégés efficacement de l'urbanisation grâce à la stricte protection réglementaire d'une zone agricole inconstructible dans les documents d'urbanisme et à l'implication active de la société civile. La pérennité du foncier agricole est donc assurée par la combinaison de dynamiques *top down* et *bottom up*.

Toutefois, la trajectoire est différente. Le consensus social pour la protection des espaces agricoles a émergé d'un conflit fort à Fiesole : c'est la société civile, représentée par des associations qui a imposé à la municipalité de revoir son plan d'urbanisme, dans une dynamique *bottom up*. A Puyloubier au contraire, la protection a été initiée par une volonté politique et inscrite dans le plan d'urbanisme, avant d'être acceptée et de faire consensus parmi les nouveaux résidents élus au Conseil municipal et les agriculteurs de la cave coopérative ; la dynamique est donc d'abord *top down*.

De plus, les fonctions de l'agriculture mises en avant dans le projet urbain ne sont pas les mêmes. A Fiesole, les oliveraies ont été patrimonialisées en même temps que les belles villas, comme un paysage agri-urbain servant d'écrin à la ville de Florence. C'est donc la fonction culturelle et paysagère de l'agriculture périurbaine qui domine et qui est même instrumentalisée au service de la pérennité des formes urbaines – voire d'un exclusivisme résidentiel. La durabilité interne de l'oléiculture n'est pas assurée. A Puyloubier, en revanche, la viticulture de terroir apparaît comme un partenaire de la ville, et pas seulement comme un écrin. La multifonctionnalité reconnue de l'agriculture favorise sa durabilité interne et contribue à la mixité sociale et fonctionnelle de la commune, et par conséquent à la durabilité urbaine également. Toutefois, on peut s'interroger sur l'échelle de ce partenariat agri-urbain réussi au sein d'une petite commune périurbaine alors que l'urbanisation se poursuit sur les communes voisines.

Du point de vue de l'évolution des recherches sur les liens entre la ville et l'agriculture, nos résultats confirment que l'agriculture joue un rôle d'écrin pour certaines villes méditerranéennes, mais cette approche urbaine de l'agriculture par ses aménités n'assure ni la durabilité de l'agriculture ni celle de la ville. La sécurisation du foncier agricole dans les documents locaux d'urbanisme se révèle être un facteur décisif pour le maintien de l'agriculture périurbaine, mais un facteur insuffisant à long terme en l'absence d'un dynamisme économique agricole et d'un projet collectif, qui permette aux acteurs locaux agricoles et urbains d'échanger, comme le suggèrent Ba et Aubry (2011), sur le rôle attendu et la hiérarchisation des fonctions de l'agriculture. Ainsi, l'écrin évoque la rareté, un paysage exceptionnel, ce qui convient aux vignes et aux oliviers d'Aix-en-Provence et de Florence, mais ne pas à une agriculture périurbaine plus banale, comme le maraîchage lequel sera plutôt valorisé par les citoyens pour sa fonction alimentaire. Distinguer durabilité agricole interne et externe est donc une grille d'analyse utile, à condition de considérer également l'articulation entre ces deux types de durabilité agricole et avec la durabilité urbaine.

- Aubry Christine et Chiffolleau Yuna, 2009, « Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles », *Innovations Agronomiques*, 5, pp. 53-67. URL://www.inra.fr/ciag/revue/volume_5_mai_2009.
- Aubry Christine, Dabat M.-H. et Mawois Marie, 2010, « Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud: Permanence et renouvellement des questions de recherche ». *Actes de la conférence Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food - ISDA 2010*, Montpellier. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521221/en/>
- d'Aquino Patrick, 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante ». *L'Espace géographique*, vol. 31, n° 1, p. 3-22.
- Ba Awa et Aubry Christine, 2011, « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? ». *Norois*, vol. 4, n° 221, p. 11-24.
- Bacconnier-Baylet Sandrine, 2006, *L'agriculture dans les espaces périurbains toulousains : discours, pratiques et enjeux autour de l'activité agricole dans les politiques d'aménagement*, Université de Toulouse-Le Mirail. 283 p.
- Bergerie Nationale de Rambouillet, 1995, *L'agriculture dans l'espace périurbain : des anciennes aux nouvelles fonctions*. Actes de l'atelier de recherches pour le ministère de l'agriculture et de la pêche, 10-11 mai 1995, 146 p.
- Bernard Cécile, Dufour Annie et Angelucci Marie-Alix, 2005, « L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, vol. , n° 288, p. 70-85.
- Bertrand Natalie (dir.), 2010, *L'agriculture dans la ville éclatée*. Montréal : Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Géographie, Université de Montréal, 184 p.
- Bonnefoy Serge, 2011, « La politisation de la question agricole périurbaine en France : points de repère ». *Urbia*, 12, p. 11-20.
- Brand Caroline et Bonnefoy Serge, 2011, « L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, n° 2. URL : <http://vertigo.revues.org/11199>.
- Bryant Christopher R. et Johnston Thomas R., 1992, *Agriculture in the city's countryside*, Toronto ; Buffalo, University of Toronto Press. 233 p.
- Castel Jean-Charles, 2002, « Quel plan d'occupation des sols pour la ville émergente ? », in Dubois-Taine G., Chalas Y., *La ville émergente*, La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, p. 198-204.
- Charmes Eric, 2007, « Les périurbains sont-ils antiurbains ? Les effets de la fragmentation communale ». *Annales de la recherche urbaine*, n° 102 (individualisme et production de l'urbain). p.7-17. <http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/IMG/pdf/102-Charmes.pdf>
- Charvet Jean-Paul, 1994. « Introduction : nouvelles approches et nouvelles questions à propos des agricultures périurbaines ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n°2. p.119-122.

- Charvet Jean-Paul et Poulot Monique, 2006, « Conserver des espaces ouverts dans la métropole éclatée : le cas de l'Ile-de-France », in Dorier-Appril (dir.), *Ville et environnement*, Paris, SEDES, chap. 10, p. 332-369.
- Crozat Dominique, Viala Laurent et Volle Jean-Paul, 2006, *Villes méditerranéennes d'Europe et leurs périphéries : mutations territoriales, innovations sociales*, Montpellier : CNRS, UMR Mutations des territoires en Europe, Publications de l'Université Paul Valéry. 357 p.
- Darly Ségolène et Torre André, 2008, « Conflits liés aux espaces agricoles et périmètres de gouvernance en Ile-de-France : résultats à partir d'analyses de la presse quotidienne régionale et d'enquêtes de terrain ». *Géocarrefour*, vol. 83, n° 4, p. 307-319.
- Deti Edoardo, 1978, «Gli strumenti per il controllo dell'uso del territorio », in *Agricoltura e governo del territorio*, Istituto Nazionale di Urbanistica (INU), Marsilio editore, Venise. 289 p. p. 11-25.
- Diry Jean-Paul, 1994. « Périurbanisation, agriculture et gestion de l'espace : l'exemple des campagnes clermontoises ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n°2. p. 204-215.
- Donadiu Pierre, 1998, *Campagnes urbaines*, Arles : Actes Sud ; Versailles: École nationale supérieure du paysage. 219 p.
- Dugrand Raymond, 1963, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc : le réseau urbain du Bas-Languedoc méditerranéen*. PUF, Paris, 638 p.
- Durbiano Claudine, 1994. « Disparition, marginalisation et intensification de l'agriculture dans l'aire métropolitaine marseillaise ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n°2. p. 160-169.
- Duvernoy Isabelle, Jarrige Françoise et Serrano José, 2005, « Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain quelle reconnaissance quelle gouvernance ». *Cahiers de la multifonctionnalité*, vol. , n° 8, p. 87-104.
- Emelianoff Cyria, 2001, *La ville durable, un modèle émergent : géoscopie du réseau européen des villes durables (Porto, Strasbourg, Gdansk)*, Université d'Orléans, 746 p.
- European Environment Agency, 2006, *Urban sprawl in Europe : the ignored challenge*, Luxembourg, Office for official publications of the European communities. 56 p.
- Fleury André, 2004, « La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine en Méditerranée ». in *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Joe Nasr et Martine Padilla, (dir.) Delta IFPO, Paris, 429 p. p. 95-111.
- Fleury André (éd.), 2005, *Cahiers de la Multifonctionnalité* n°8, numéro spécial "l'agriculture périurbaine". INRA. 117 p.
- Galli Mariassunta, Lardon Sylvie, Marraccini Elisa et Bonari Enrico, 2010, *Agricultural management in peri-urban areas*, Felici Editore. 166 p.
- Godard Olivier et Hubert Bernard, 2002, *Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA*, Rapport à Madame la Directrice Générale de l'INRA. 58 p.
- Gorelli Gianfranco, 2004, *Dalla crescita alla tutela. Quarant'anni di governo del territorio a Fiesole (1960-2000)*, Florence: Edizioni polistampa. 165 p.
- Granchamp Florentino Laurence, 2012, « Définir les contours de l'agriculture urbaine et sa contribution à l'émergence de la ville durable », *Revue des sciences sociales*, 47, p. 140-151.
- Hervieu Bertrand et Viard Jean, 1996, *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, La Tour-d'Aigues, Ed. de l'Aube. 155 p.
- Isnard Hildebert, 1973, *Pays et paysages méditerranéens*. PUF, Paris. 236 p.
- Jaillet Marie-Christine, 2004, «Y a-t-il des "gated communities" en France ». in *Les mécanismes fonciers de la ségrégation*, ADEF, Paris. 280 p., p.59-72.
- Jarrige Françoise, Jouve Anne-Marie et Napoleone Claude, 2003, « Et si le capitalisme patrimonial foncier changeait nos paysages quotidiens ? ». *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, vol. , n° 49, p. 13-28.
- Jarrige Françoise, Thinon Pascal, Delay Christophe et Montfraix Pierre, 2009. L'agriculture s'invite dans le projet urbain. Le schéma de cohérence territoriale de Montpellier Agglomération. *Innovations agronomiques*, n°5, p.41-51.
- Jouve Anne-Marie et Padilla Martine, 2007, « Les agricultures périurbaines méditerranéennes à l'épreuve de la multifonctionnalité: comment fournir aux villes une nourriture et des paysages de qualité ? ». *Cahiers Agricultures*, vol. 16, n° 4, p. 311-317.

- Juillard Etienne, 1961, « L'urbanisation des campagnes en Europe occidentale ». *Études rurales*, n° 3, p. 18–33.
- Kayser Bernard, 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*, France. Groupe de prospective "Avenir des espaces ruraux". Paris : DATAR ; La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube. 174 p.
- Lavergne Marc, 2004, « L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau ». in *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Joe Nasr et Martine Padilla, (dir.) Delta IFPO, Paris, 429 p., p.49-66.
- Magnaghi Alberto, 2003, *Le projet local*, Sprimont (Belgique), Mardaga. 123 p.
- Mathieu Nicole, 1990, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts », in *Économie rurale*, n°197, p. 35-41.
- Mathieu Nicole, 1998, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix ». *Économie rurale*, vol. 247, n° 1, p. 11-20.
- Michelucci Giovanni, 1969, « Considerazioni di urbanistica », in *Vita sociale*, p. 15-28.
- Mineccia Francesco, 1996, *La pietra e la città : famiglie artigiane e identità urbana a Fiesole dal XVI al XIX secolo*. Giunta regionale toscana, Marsilio, Venise, 366 p.
- Moriconi-Ébrard François, 2001, *L'urbanisation en Méditerranée de 1950 à 1995*. Les cahiers du Plan Bleu, PNUE, PAM, Sophia Antipolis, 55 p.
- Perrier-Cornet Philippe, 2002, *Repenser les campagnes*. Paris : DATAR ; La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube. 279 p
- Perrin Coline, 2007a, « La patrimonialisation de la campagne autour d'Aix-en-Provence et de Florence, frein ou accélérateur de l'étalement urbain ? », in Durbiano C. & Moustier P. (éd.) *Terroirs, caractérisation, gouvernance et développement territorial*, Aix-en-Provence: Université de Provence pp. 139-148.
- Perrin Coline, 2007b, « La vigne et l'olivier en Provence, un moyen de préserver les espaces agricoles périurbains ? », in *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Yvon Le Caro, Philippe Madeline et Geneviève Pierre (dir.), Presses Universitaires de Rennes, 268 p., p. 173-189.
- Perrin Coline, 2009, *Construire les campagnes méditerranéennes. Usages, aménagement et valorisations du foncier agricole périurbain en Provence et en Toscane (1950-2010)*, Université de Provence Aix-Marseille 1, Facoltà di architettura di Firenze. URL : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00443001/en/>. 748 p.
- Piriou Nicole, 1994. «Continuité et rupture dans l'espace agricole de la communauté urbaine de Brest ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n°2, p.187-195.
- Poulot Monique, 2008a, *Le retour de l'agriculture dans la ville élargie : vers la durabilité des territoires périurbains*, habilitation à diriger des recherches. 398 p.
- Poulot Monique, 2008b, « Des territoires de projet en périurbain : les programmes agri-urbains », *Historiens & Géographes*, 403, p. 159-172.
- Poulot Monique, 2011, « Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoire ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. , n° Volume 11 n°2. URL : <http://vertigo.revues.org/11188>.
- Prost Brigitte, 1994. « L'agriculture périurbaine, analyse d'une marginalité ». *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 71, n°2. p.145-151.
- Raffestin Claude, 2004, «Tra produzione industriale e fabbricazione d'immagini paesaggistiche ovvero la schizofrenia del mondo agrario attuale ». Séminaire donné le 22 avril 2004 à l'institut polytechnique de Turin. <http://areeweb.polito.it/didattica/savbaa/uploads/docpubb/15/raffestein.pdf>. 15 p.
- Sabatier Bruno, 2007, *Etat des recherches sur l'agriculture périurbaine en France*, Rapport INRA-SAD, UMR 951 Innovation.
- Salomon Cavin Joëlle et Niwa Nelly, 2011, « Agriculture urbaine en Suisse : au-delà des paradoxes ». *Urbia. Les cahiers du développement urbain durable. Agriculture urbaine*. n° 12, 3-16
- SEGESA, 1994, *Entre ville et campagne : les espaces de périurbanisation : identification et problèmes : propositions pour l'action publique*, France, Ministère de l'agriculture et de la pêche. 99 p.
- Slak Marie-Françoise, 2000, «Vers une modélisation du mitage. Périurbanisation et agriculture ». *Études Foncières*, n° 85. p.33-38.

- Scheromm Pascale, Perrin Coline et Soulard Christophe, 2012, "A dual trend for urban agriculture: the case of Montpellier". *International Conference on Multifunctional Agriculture and Urban-Rural Relations "Agriculture in an urbanizing society"*, Wageningen University, The Netherlands, 1-4 April 2012.
- Soulard Christophe-Toussaint, Margetic Christine et Valette Élodie, 2011, « Introduction : Innovations et agricultures urbaines durables », C. Soulard, C. Margétic et É. Valette éd. *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 221, p. 7-10.
- Soulard Christophe-Toussaint et Thareau Bertille, 2009, « Les exploitations agricoles périurbaines : diversité et logiques de développement ». *Innovations Agronomiques*, vol. 5, p. 27-40.
- Vallat Colette, 2000, « L'urbanisation illégale dans les grandes villes méditerranéennes : consolidation d'une pratique informelle ». in *Les très grandes villes du monde*, E. Dorier-Apprill (dir.), éd. du Temps, Paris. p. 105-132.
- Vanier Martin, 2005, « La relation ville/campagne ré-interrogée par la périurbanisation », *Cahiers français*, n°328 « Villes et territoires ». p. 13-17
- Velut Sébastien et Ghorra-Gobin Cynthia, 2006, « Les rapports public-privé, enjeu de la régulation des territoires locaux ». *Géocarrefour*, vol. 81, n° 2, p. 99-104.
- Vianey Gisèle, Bacconnier-Baylet Sandrine et Duvernoy Isabelle, 2006, « L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ? ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. août, n° 3, p. 355-372.
- Zasada Ingo, 2011, « Multifunctional peri-urban agriculture--A review of societal demands and the provision of goods and services by farming ». *Land Use Policy*, vol. 28, n° 4, p. 639-648.